PLATRE DE PARIS - TOUPRET

1-IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom commercial :	**PLATRE DE PARIS**
Usage normal :	**Pour combler de grosses cavités, redresser, assembler, sceller et réaliser des moulages.**
Nom, adresse complète :	**TOUPRET SA** **24, rue du 14 juillet** **F 91813 Corbeil-Essonnes Cedex**
Téléphone de la société :	**01 69 47 20 20**
Fax :	**01 60 75 87 11**

2- COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS *

Description :	Plâtre
Composants dangereux :	Cette préparation ne contient pas de substance présentant un danger selon la directive 67/548/CEE.

3- IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux dangers :	Néant
Effets néfastes sur la santé :	Néant
Effets sur l'environnement :	Néant
Dangers physiques et chimiques :	Ne présente pas de danger particulier dans les conditions normales d'emploi.
Classification de la préparation :	Ce produit n'est pas classé comme "préparation dangereuse" selon la Directive 1999/45/CE.

4- PREMIER SECOURS

Cas général :	En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.
Après inhalation :	Donner de l'air frais, faire expectorer comme pour toute agression par une poussière sans danger. Consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau :	Le produit n'irrite pas la peau. Laver à l'eau pour éliminer le produit.
Après contact avec les yeux :	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 10 min en maintenant les paupières bien écartées. En cas d'irritation persistante, consulter un ophtalmologue.
Après ingestion :	En cas d'ingestion accidentelle, faire appel à un médecin. Ne pas faire vomir.

5- MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction recommandés :	Tous les agents d'extinction sont utilisables : eau pulvérisée, mousse, poudre.
Moyens d'extinction à ne pas utiliser :	Jet d'eau.
Recommandations :	Au cas où le produit serait inclus dans un incendie, il ne peut alimenter cet incendie. En cas de stockage en masse du produit en poudre, ne jamais utiliser d'eau pour éviter la formation de couches glissantes sur les sols qui handicaperaient les secours. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

6- MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :	Non nécessaires.
Précautions pour la protection de l'environnement :	Aucune mesure particulière n'est requise. Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.
Méthode de nettoyage :	Récupérer le produit au maximum par balayage ou aspiration. Eviter toute pénétration dans les égouts. Eviter de nettoyer du produit répandu sur le sol avec de l'eau, car une couche glissante pourrait se former. Pour l'élimination des résidus se reporter au § 13.

7- MANIPULATION ET STOCKAGE *

Informations générales :	Aucune précaution particulière n'est nécessaire.
Manipulation :	
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :	Aucune. Eviter la diffusion de poussières.
Précautions à prendre contre un incendie ou explosion :	Aucune.
Stockage :	Pas de consigne spéciale vis-à-vis de la sécurité.
Conditions de stockage : - Recommandées	Pour garantir la qualité et les propriétés du produit, conserver : - l'emballage bien fermé, - dans un local sec et ventilé.
- Contre-indiquées :	Ne pas conserver dans un local humide.
Matériaux d'emballage :	Ceux d'origine.

8- CONTROLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures générales de protection et d'hygiène :	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Valeurs limites d'exposition :	Non applicable.
Composants présentant des valeurs-seuils à surveiller par poste de travail :	Le produit ne contient pas de substance présentant des valeurs-seuils spécifiques à surveiller. En revanche, l'article R.232-5-5 du code du travail indique que les concentrations moyennes en poussières totales et alvéolaires de l'atmosphère inhalée par une personne, évaluées sur une période de 8 heures, ne doivent pas dépasser respectivement 10 et 5 mg/m^3 d'air.
Protection individuelle :	
- Protection respiratoire :	Non nécessaire.
- Protection des mains :	Non nécessaire.
- Protection des yeux :	Non nécessaire.
- Protection de la peau :	Après contact avec la préparation, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

9- PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES *

- Etat physique :	Poudre.
- Couleur :	Blanc.
- Odeur :	Spécifique au produit.
- pH :	Neutre à l'état préparé en pâte.
- Ebullition	Non applicable.
- Point Eclair :	Non applicable.
- Limite d'explosivité dans l'air :	Non Concerné.
- Densité :	environ 1
- Solubilité dans l'eau :	Dispersable (en toutes proportions).

10- STABILITE ET REACTIVITE *

Stabilité :	Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi.
Réactions dangereuses :	Aucune réaction dangereuse dans les conditions normales de stockage. Pas de produit de décomposition dangereux dans les conditions normales de stockage.

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES *

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. La préparation a été examinée suivant la méthode conventionnelle de la Directive Préparations Dangereuses 1999/45/CE et non classée.
Pas d'effet d'irritation connu autre que l'action mécanique des particules solides.

12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES *

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Informations générales :	Ne pas déverser dans les égouts ou les cours d'eau.

13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit :

Recommandations :	Ne pas déverser dans les égouts ni les cours d'eau.
Méthode d'élimination :	Elimination sans précaution particulière dans les ordures ménagères. Respecter la réglementation locale en vigueur.
Emballages souillés :	Recyclable. Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT *

Cette préparation est classée non dangereuse selon les réglementations transports de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.

Conditions particulières au transport : Transporter dans un véhicule hors d'eau et parfaitement sec.

15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES *

Cette préparation n'est pas soumise à l'étiquetage selon la Directive Préparations Dangereuses 1999/45/CE.

16- AUTRES INFORMATIONS

Utilisations recommandées : pour plus de détails, se reporter à la fiche technique.

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations européennes et nationales.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux mentionnés en section 1.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit. Elles ne doivent pas être considérées comme une garantie des propriétés du produit.

(*) : modifications apportées par rapport à la version antérieure.